

Un scénario se dessine pour le Céret de demain.

Il y avait un scénario 1, un scénario 2 et un scénario 3 et c'est finalement un scénario 4 qui semble se dessiner dans le cadre du futur « Schéma de mobilités urbaines » de Céret. La raison fut donnée par le maire, Michel Coste, à l'occasion d'une réunion publique, mercredi soir, à la salle de l'Union : « Nous nous étions engagés (la municipalité, ndlr) à lancer une consultation publique (L'Indépendant du 30 septembre 2023), il y a eu un engouement des contributions ». De quoi s'appuyer sur certaines d'entre elles pour ainsi ébaucher ce fameux plan de circulation qui « trace le projet de mandat et la vision que l'on a de la commune pour les 20/30 prochaines années ».

Pont routier présent

Une présentation des principaux aménagements a été faite par les élus en

École du Pont

Des travaux sont attendus du **lundi 21 au jeudi 31 octobre** aux abords de ce groupe scolaire afin de « faciliter et sécuriser les accès ». Le passage piéton, coté avenue de la Gare, disparaît pour laisser place à celui de l'avenue Foch (à 30 m de là). L'installation de feux micro régulés (qui passeront au rouge sur demande des piétons) est prévue. Quant à l'emplacement de l'ancien passage piéton (coté lotissement), il deviendra un vrai arrêt de bus.

charge de l'urbanisme, José Angulo (adjoint) et Sandrine Capeille (conseillère) afin de répondre à différentes problématiques : sécurité, stationnement, accessibilité et déplacements doux afin de faire « cohabiter » véhicules, piétons et cyclistes dans l'optique « d'apaiser » la circulation. Trois secteurs sont particulièrement ciblés : le cœur de cité, le secteur de la gare, les abords du Toréador avec l'axe collège-avenue Sagelotissement Saint-Michel (entrée principale). Dans les faits, deux phases sont programmées : la phase 1 avec des réalisations sur l'année 2025. Et la phase 2, « qui va demander plus de temps » nécessitant l'intervention de partenaires autant pour les autorisations que le volet financier (État, Département, Région, Communauté de communes...). « Il faudra une dizaine d'années pour la mise en œuvre », a conclu l'édile. Une projection en 3D de ce que pourrait être le Céret du futur venait résumer en images ces différents points énoncés. Avant de passer à un échange avec le public dont certains ont pointé des incohérences sur des cas bien spécifiques – points qui seront « retravaillés », tandis que d'autres s'interrogeaient sur la question du futur pont routier porté par le Département, retoqué par les services préfectoraux, mais en attente, éventuelle, d'un recours par les services départementaux. « On ne remet pas en cause le pont [...]. Dans l'étude, il est présent », précisait-il avant de rebondir sur une ultime interrogation d'un participant à la réunion publique.

M. C.W.

" Le projet de plan de circulation présenté à la population ce mercredi 16 octobre à CERET et que l'Indépendant commente dans son édition du 18.10, recueille globalement notre adhésion, notamment s'agissant du centre-ville et du parking à mettre en service au stade Fondcave. Sur ce dernier point que nous avons toujours défendu, le Maire a enfin changé d'avis !

D'ailleurs quel intérêt de passer par un cabinet d'études, fort coûteux, pour arriver à ces propositions qui relèvent du bon sens !

Le projet initial du cabinet d'études s'apparentait pour le centre-ville à une "usine à gaz" tant il était aberrant de le sanctuariser complètement.

D'où notre satisfaction que le projet final présenté ce mercredi prenne en compte les remarques des Cérétiens, dont l'essentiel des nôtres, sur de nombreux points (accès centre-ville, place de la République, parking au stade...).

Reste le point noir du quartier de la gare. Le Maire ayant fait appel à un promoteur privé, cet espace va connaître une densification bien plus grande que dans le projet que nous avons présenté et, surtout, c'est du "tout immeuble" alors que nous avons une optique partiellement pavillonnaire à but social, ce qui va entraîner de grosses difficultés de circulation dans les 2 sens pour les avenues concernées ; ne revenons plus sur le déplacement de la Maison de Retraite à Nogarède qui, nous persistons sur ce point, est une grande erreur, notamment au plan financier...

Enfin, il est évident que le 2nd pont routier sur le Tech est une nécessité pour tous : les Cérétiens et en particulier ceux qui vivent dans le quartier de Nogarède, les habitants du Haut-Vallespir, les élèves venant pour leur scolarité à CERET (en bus notamment) ... Les vagues considérations écologiques ne résistent pas à un examen sérieux et tout cela nous semble relever d'un déni de démocratie de la part de l'Etat !

Patrick PUIGMAL

groupe CERET ENSEMBLE Conseil Municipal de CERET"